

FEDERATION DE SEINE ET MARNE POUR LA PECHE ET LA PROTECTION DU MILIEU AQUATIQUE

22, rue des joncs – Aubigny
77650 – MONTEREAU-SUR-LE-JARD



BILAN ANNUEL 2019 DE L'ANIMATION du DOCOB

SITE Natura 2000 FR1102005
« Rivières du Loing et du Lunain »

Février 2020



Illustrations de couverture :

Le Lunain à la confluence avec le Loing

Sommaire

1. PREAMBULE.....	1
1.1. LE DOCOB ET LE SITE NATURA 2000	1
1.1.1. <i>L'animation</i>	1
1.1.2. <i>Rappel des enjeux et objectifs du DOCOB</i>	1
1.2. MISSIONS DE LA STRUCTURE ANIMATRICE	2
2. INFORMATION, COMMUNICATION, SENSIBILISATION	3
2.1. CREATION / MISE A JOUR D'OUTILS DE COMMUNICATION, MEDIA	3
2.1.1. <i>Site Internet</i>	3
2.1.2. <i>Plaquettes de communication</i>	3
2.1.3. <i>Fiche d'aide à la réalisation des évaluations des incidences Natura 2000</i>	3
2.1.4. <i>Exposition itinérante et animation sur le territoire</i>	3
2.1.5. <i>Affiche de sensibilisation à la fauche tardive et la gestion différenciée</i>	3
2.2. PARTICIPATION A DES MANIFESTATIONS OU REUNIONS SUR LE TERRITOIRE	3
2.3. COMMUNICATION / ANIMATION AUPRES DES SCOLAIRES.....	3
2.4. SENSIBILISATION ET CONSEILS AUX ELUS, RIVERAINS ET USAGERS DU SITE.....	4
2.5. RAPPORTAGE DES DONNEES	4
2.5.1. <i>Intégration des données Naturaliste à CETTIA</i>	4
2.5.2. <i>Rapportage sur les espèces exotiques envahissantes des sites Natura 2000 - Stage DRIEE</i>	4
2.6. PARTICIPATION A LA VIE DU RESEAU NATURA 2000 AU-DELA DU SITE.....	4
2.6.1. <i>Participation aux Formations, rencontre, colloques</i>	4
2.6.2. <i>Participation aux journées d'échanges Natura 2000</i>	5
3. ÉVALUATION DES INCIDENCES DES PROJETS.....	5
3.1. PROJET ET TRAVAUX SOUMIS A EIN.....	5
3.2. CONSEILS POUR PROJET ET TRAVAUX NON SOUMIS A EIN.....	6
3.3. SENSIBILISATION SUITE A DES TRAVAUX IMPACTANTS ET SIGNALEMENTS	6
4. AMELIORATION DES CONNAISSANCES	6
4.1. SUIVIS SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES	6
4.1.1. <i>Suivi d'une station d'agrion de Mercure (Coenagrion mercuriale)</i>	7
4.1.2. <i>Campagne de suivi de la reproduction de la Lamproie de Planer (Lampetra planeri)</i>	7
4.1.3. <i>Campagne de pêches électriques</i>	8
4.2. PARTICIPATION AUX SUIVIS ECOLOGIQUES TIERS SUR LE SITE.....	9
4.2.1. <i>Réseau Castor Ile de France</i>	9
4.2.2. <i>Réseau de suivi RCS/RCO de l'OFB</i>	9
5. VEILLE A LA COHERENCE DES POLITIQUES PUBLIQUES ET PROGRAMME D'ACTIONS SUR LE SITE	9

5.1.	PARTENARIATS.....	9
5.2.	LUTTE CONTRE LES ESPECES EXOTIQUES ENVAHISSANTES AVEC EAU DE PARIS.....	9
5.3.	L'EPAGE DU BASSIN DU LOING.....	9
5.3.1.	<i>CTEC Contrat Territorial Eau et Climat.....</i>	9
5.3.2.	<i>Comité de bassin.....</i>	10
5.3.3.	<i>PAPI du Bassin du LOING.....</i>	10
5.3.4.	<i>Programme d'entretien des rivières.....</i>	10
5.3.5.	<i>Projet de restauration écologique.....</i>	10
5.3.6.	<i>Visite technique de l'EPAGE.....</i>	10
5.4.	CREATION DE L'ENS DE NONVILLE ET DE L'ENS TREUZY-LEVELAY.....	11
5.5.	ASSOCIATION DES RIVERAINS DU RU DU LANDY.....	11
6.	CONTRACTUALISATION ET GESTION DE L'HABITAT ET DES ESPECES.....	11
6.1.	ACTUALISATION DE LA BASE DE DONNEES PROPRIETAIRES.....	11
6.2.	ACCOMPAGNEMENT DES ELUS, DES PROPRIETAIRES, DES EXPLOITANTS.....	11
6.3.	ANIMATION DES CONTRATS NATURA 2000.....	11
6.3.1.	<i>Suivi de contrats Natura 2000 en cours.....</i>	11
6.3.2.	<i>Contrats Natura 2000 en cours d'élaboration.....</i>	12
6.3.3.	<i>Proposition de Contrats Natura 2000 sans suite.....</i>	12
6.4.	ANIMATION DES MAEC.....	12
6.5.	ANIMATION DE LA CHARTE NATURA 2000.....	13
6.6.	ANIMATION DES AUTRES CONTRATS.....	13
6.6.1.	<i>Projet de Restauration de la continuité écologique et entretien de la ripisylve Prés de la Coutière à Nonville en faveur de l'agrion de Mercure.....</i>	13
6.6.2.	<i>Projet de restauration écologique du Lunain à Episy.....</i>	13
6.6.3.	<i>Suppression de barrage à Paley et Nanteau-sur-Lunain.....</i>	14
7.	GESTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIERE ET ANIMATION DE LA GOUVERNANCE DU SITE.....	14
7.1.	ORGANISATION DE LA GOUVERNANCE DU SITE.....	14
7.1.1.	<i>Organisation de réunion du comité de pilotage.....</i>	14
7.1.2.	<i>Animation de groupes de travail.....</i>	14
7.1.3.	<i>Réunions ou rencontres avec les services de l'état.....</i>	14
7.1.4.	<i>Rapportage des données Natura 2000.....</i>	15
7.2.	GESTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIERE.....	15
8.	COMPLEMENTS OU MISE A JOUR DU DOCOB.....	15
9.	SYNTHESE.....	16

Liste des figures

Figure 1 : Répartition des activités l'animation du site Natura 2000 « Rivières du Loing et du Lunain » 16

Liste des tableaux

Tableau 1 : contrats Natura 2000 en cours..... 11

Tableau 2 : Contrats Natura 2000 en cours d'élaboration 12

Tableau 3 : Contrats Natura 2000 sans suite 12

Tableau 4 : Liste des MAEC proposées à la contractualisation. 12

1. PREAMBULE

1.1. LE DOCOB ET LE SITE NATURA 2000

Le site FR1102005 « Rivières du Loing et du Lunain » a été désigné au titre de la Directive « Habitats, Faune, Flore » (92/43/CEE du 21 mai 1992). Le Document d'objectifs du site a été validé par arrêté préfectoral, le 22 mars 2012.

La Communauté de communes Moret Seine et Loing a été désignée comme structure animatrice le 5 février 2013. L'arrêté du 17 avril 2014 porte désignation du site Natura 2000 en Zone Spéciale de Conservation.

1.1.1. L'animation

La Communauté de communes Moret Seine et Loing porte l'animation du site Natura 2000 dont elle a délégué la gestion à la Fédération de Seine-et-Marne pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique.

La présidence du Comité de pilotage est assurée par Monsieur Yves BRUMENT, également maire de la commune de St Mammès et Vice-Président de la Communauté de communes Moret Seine et Loing.

Le présent bilan s'étend du 1 janvier 2019 au 31 décembre 2019.

1.1.2. Rappel des enjeux et objectifs du DOCOB

La désignation du site Natura 2000 se justifie par la présence :

1. D'espèces de l'annexe II de la Directive « Habitats, Faune, Flore » :

Espèces piscicoles d'intérêt communautaire identifiées sur le site :

- le Chabot (*Cottus gobio* – Code Natura 2000 : 1163),
- la Lamproie de Planer (*Lampetra planeri* – Code Natura 2000 : 1096),
- la Loche de rivière (*Cobitis taenia* – Code Natura 2000 : 1149),
- la Bouvière (*Rhodeus amarus* – Code Natura 2000 : 1134),

Espèces non piscicoles d'intérêt communautaire identifiées sur le site :

- l'Agrion de Mercure (*Coenagrion mercuriale* – Code Natura 2000 : 1044),
- la Mulette épaisse (*Unio crassus* – Code Natura 2000 : 1032),
- la Cordulie à corps fin (*Oxygastra curtisii* – Code Natura 2000 : 1041),

2. D'Habitats d'intérêt communautaire identifiés sur le site :

- « Rivières des étages planitiaire à montagnard avec végétation du *Ranunculion fluitantis* et du *Callitricho- batrachion* » (Code Natura 2000 : 3260 – Code Corine Biotope : 24.4),
- « Mégaphorbiaies* hygrophiles d'ourlets planitiaux et des étages montagnard à alpin » (Code Natura 2000 : 6430 – Code Corine Biotope : 37.7 & 37.8),
- « Prairies maigres de fauche de basse altitude (*Alopecurus pratensis*, *Sanguisorba officinalis*) » (Code Natura 2000 : 6510 – Code Corine Biotope : 38.2),
- « Forêts alluviales à *Alnus glutinosa* et *Fraxinus excelsior* (*Alno-Padion*, *Alnion incanae*, *Salicion albae*)* » (Code Natura 2000 : 91E0* – Code Corine Biotope : 44.3, 44.2 et 44.13).

Notons des espèces non piscicoles d'intérêt communautaire identifiées à proximité du site et potentiellement présentes sur celui-ci :

- le Vertigo de Des Moulins (*Vertigo moulinsiana* – Code Natura 2000 : 1016),
- le Vertigo étroit (*Vertigo angustior* – Code Natura 2000 : 1014).

Au total, le site compte 4 habitats d'intérêt communautaire et 7 espèces d'intérêt communautaire inscrits à l'annexe II de la Directive « Habitat-Faune-Flore ».

Afin de les préserver, la mise en œuvre des actions du DOCOB doit répondre aux objectifs suivants :

- Objectif 1 : Communiquer sur Natura 2000 et développer l'éducation à l'environnement auprès du grand public et des professionnels ;
- Objectif 2 : Assurer le suivi scientifique des habitats naturels et des espèces ;
- Objectif 3 : Préserver les milieux naturels dans une logique de maintien d'une mosaïque d'habitats et des corridors écologiques ;
- Objectif 4 : Assurer une veille environnementale et favoriser la prise en compte des enjeux écologiques dans les projets et les politiques publiques du territoire ;
- Objectif 5 : Améliorer la connaissance sur les activités socio-économiques et leurs interactions avec l'environnement ;
- Objectif 6 : Réaliser une étude complémentaire sur les autres espèces d'intérêt communautaire identifiées au sein et à proximité du site : Mulette épaisse, Agrion de mercure, Cordulie à corps fin, Vertigo de Des Moulins, Vertigo étroit ;
- Objectif 7 : Maintenir ou restaurer la continuité écologique et le transit sédimentaire de la rivière (hydromorphologie) ;
- Objectif 8 : Restaurer la qualité de l'eau ;
- Objectif 9 : Restaurer et conserver des habitats d'espèces et habitats d'intérêt communautaire.

Pour atteindre ces objectifs, 35 mesures ont été identifiées dans le DOCOB (Mesures Agro-Environnementales et Climatiques, Contrats Natura 2000 et Autres Contrats), auxquelles s'ajoute la Charte Natura 2000.

1.2. MISSIONS DE LA STRUCTURE ANIMATRICE

Les missions de la structure animatrice du DOCOB s'articulent autour des volets suivants :

1. Information, communication et sensibilisation,
2. Suivi des Evaluations des Incidences Natura 2000,
3. Suivis scientifiques,
4. Veille à la cohérence des politiques publiques,
5. Contractualisation et gestion des habitats et des espèces,
6. Gestion administrative, financière et animation de la gouvernance du site.

2. INFORMATION, COMMUNICATION, SENSIBILISATION

2.1. CREATION / MISE A JOUR D'OUTILS DE COMMUNICATION, MEDIA

2.1.1. Site Internet

Le site Internet dédié au site Natura 2000, a été mis à jour en 2019 lorsque cela a été nécessaire.

2.1.2. Plaquettes de communication

Une plaquette à destination du grand public permet de présenter le site Natura 2000, les espèces et habitats communautaires de cours d'eau, les évaluations d'incidences et les outils de contractualisation.

Les plaquettes sont disponibles à l'accueil de la Communauté de communes.

2.1.3. Fiche d'aide à la réalisation des évaluations des incidences Natura 2000

La fiche d'aide à la réalisation des évaluations des incidences Natura 2000 a été mise à jour et complétée.

Elle est disponible sur le site internet dans « documents à télécharger » et envoyée à chaque porteur de projet.

2.1.4. Exposition itinérante et animation sur le territoire

L'exposition itinérante est mise gratuitement à disposition des collectivités et des structures associatives qui souhaiteraient s'en servir lors d'événements culturels ou de manifestations.

Le prêt de l'exposition est géré par la Communauté de communes Moret Seine et Loing.

2.1.5. Affiche de sensibilisation à la fauche tardive et la gestion différenciée

Pour sensibiliser le public au changement de pratique de gestion pour Nonville et Episy, nous avons réalisés des affiches de sensibilisation à la fauche tardive. Nous les avons imprimées de nouveau pour 2019.

2.2. PARTICIPATION A DES MANIFESTATIONS OU REUNIONS SUR LE TERRITOIRE

Cette année nous n'avons pas été sollicité pour participer à des manifestations sur le territoire.

2.3. COMMUNICATION / ANIMATION AUPRES DES SCOLAIRES

Les écoles élémentaires publiques présentes dans les communes concernées par le site Natura 2000 ont été contactées pour leur faire bénéficier d'une animation pédagogique gratuite.

En 2019, une animation a eu lieu :

- Le Loing : Ecole de Montigny-sur-Loing, le 28 mai 2019, classe de CM1, 24 élèves
- Le Loing : Ecole de Moret-sur-Loing, le 4 juin 2019, classe de CE2, 26 élèves
- Le Loing : Ecole de Nemours, le 17 juin 2019, classe de CM2, 26 élèves

L'animation se déroule en deux parties : une première phase « théorique » en classe, puis une deuxième phase d'observation lors d'une sortie au bord de la rivière. L'objectif est de présenter les milieux aquatiques en général puis les espèces et les habitats naturels protégés sur la rivière avec des outils pédagogiques adaptés.

Le support de l'animation pour les enfants a été mis à jour.

2.4. SENSIBILISATION ET CONSEILS AUX ELUS, RIVERAINS ET USAGERS DU SITE

Tout au long de l'année, nous avons répondu aux questions des élus, riverains et usagers du site.

Par exemple, des conseils et informations ont été donnés :

- sur les projets restauration des continuités écologiques
- sur la plantation de ripisylve
- sur le repoissonnement
- sur l'élodée , espèce exotique envahissante

2.5. RAPPORTAGE DES DONNEES

2.5.1. Intégration des données Naturaliste à CETTIA

La Fédération de Seine-et-Marne pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique s'investit régulièrement dans la démarche d'inventaire de la biodiversité de l'Agence régionale de la Biodiversité. C'est pourquoi, les informations recensées lors des inventaires écologiques et les « données opportunistes » récoltées lors de déplacements de terrain sont ajoutés dans l'outil régional de saisie « Cettia-IDF ».

L'intégration des résultats des suivis écologiques dans cet outil permet également leur transfert au Système d'Information sur la Nature et les Paysages (SINP).

2.5.2. Rapportage sur les espèces exotiques envahissantes des sites Natura 2000 - Stage DRIEE

Nous avons rapporté les données concernant les espèces exotiques envahissantes du site Natura 2000 pour une étude réalisée par le DRIEE.

2.6. PARTICIPATION A LA VIE DU RESEAU NATURA 2000 AU-DELA DU SITE

2.6.1. Participation aux Formations, rencontre, colloques

Nous avons participé à différents évènements :

- La formation EVALUATION DES INCIDENCES NATURA 2000 du 29 Janvier 2019, organisée par l'Institut de Formation de l'Environnement – IFORE.
- La formation "NATURA 2000 : PRISE DE POSTE" du 01 Avril 2019 au 03 Avril 2019, organisée par l'Institut de Formation de l'Environnement – IFORE.
- Les 9emes Assises nationales de la Biodiversité les 19,20 et 21 juin 2019, organisées par Ideal Connaissances, l'Association Les Ecomaires et l'Agence Française pour la Biodiversité. Avec un programme complet, autour de conférences d'actualité et ateliers techniques, d'expos et de moments conviviaux, les débats proposés ont permis à nos nombreux partenaires nationaux et institutionnels d'échanger ensemble.
- La " journée de formation sur les Espèces Exotiques Envahissantes (EEE) " du 14 octobre 2019, organisée par Conservatoire Botanique National du Bassin Parisien (CBNBP) et la DRIEE. L'objectif était d'acquérir les notions de base sur les espèces exotiques envahissantes, découvrir de la liste régionale et la description des principales espèces exotiques envahissantes avérées.
- La formation « La politique de restauration de la continuité écologique des cours d'eau : fondements, mise en œuvre et accompagnement », du 16 au 19 septembre 2019, organisée par la Direction de l'Eau et de la Biodiversité du Ministère de la Transition écologique et solidaire (MTES).

2.6.2. Participation aux journées d'échanges Natura 2000

Nous avons participé aux journées d'échanges du réseau Natura 2000 :

- 1ères rencontres nationales Natura 2000 du 21 mai 2019 organisées par le centre de ressources Natura 2000 de l'Agence française pour la biodiversité.
- 8eme journée annuelle d'échanges du réseau Natura 2000 d'Île-de-France, le 5 novembre 2019, organisée par la DRIEE.
- La journée découverte du site N2000 "Massif de Fontainebleau" du 25 juin 2019 organisée par le CBNBP et la DRIEE.

3. ÉVALUATION DES INCIDENCES DES PROJETS

Une veille locale a été effectuée sur le site Natura 2000 afin d'identifier les projets nécessitant une Evaluation des Incidences Natura 2000 (EIN) et de pouvoir identifier les modifications locales du territoire pour les prendre en compte lors de l'analyse des suivis écologiques.

3.1. PROJET ET TRAVAUX SOUMIS A EIN

Nous avons conseillé les collectivités et propriétaires porteur des projets ainsi que les prestataires sur l'évaluation des incidences mais les avons aussi informé des contraintes réglementaires en bord de cours d'eau au sens large.

Nous les avons informé sur des modalités de réalisation de l'évaluation d'incidences, et les avons conseillé sur les mesures d'évitement à prendre en compte dès le début du projet. Nous avons suivi toutes les phases des différents projets.

Nous travaillons en collaboration avec les services instructeurs lors de l'instruction du dossier d'EIN.

Plusieurs projets / travaux ont été suivis à proximité et sur le site Natura 2000 dans le cadre de la procédure des EIN :

Plans

- ✓ PLU de Moret Loing Orvanne
- ✓ PLU de Montigny sur Loing

Travaux

- ✓ Opérations de dragage sur l'unité hydrographique 1 (UHC1- Canal de Briare et canal du Loing-versant Seine Normandie par Voie Navigable de France
- ✓ Valorisation de l'Espace naturel sensible « Le marais du Lutin » par le conseil départemental de Seine et Marne
- ✓ Réfection de berges, creusement d'un canal d'amené, dérasement complémentaire du déversoir, au moulin à Portonville par l'EPAGE du Loing

Manifestations

- ✓ Course Aventuraïd à Grez sur Loing par l'Association Raid EDHEC
- ✓ Festival « Emmenez-moi » sur les ENS d'Episy par le conseil départemental de Seine et Marne
- ✓ Manifestation Ram&Jazz à Moret sur Loing
- ✓ Course de Quad Univers Tout Terrain

3.2. CONSEILS POUR PROJET ET TRAVAUX NON SOUMIS A EIN

Certains projets qui auraient été soumis à la procédure de l'évaluation des Incidences Natura 2000 sont adaptés sur nos conseils pour éviter tout impact sur le site Natura 2000. Ils ne sont alors plus soumis à procédure.

Nous avons été consultés pour des projets qui ne sont pas soumis à la procédure de l'évaluation des Incidences Natura 2000. Toutefois, nous conseillons les porteurs de projets pour éviter tout impact sur le site Natura 2000.

Les projets suivants ont été suivis :

- ✓ Réfection des arcades de l'aqueduc d'Eau de Paris à Moret sur Loing
- ✓ Réfection de berge en génie végétal à Moret sur Loing
- ✓ Travaux de sécurisation des captages à Bourron-Marlotte par Eau de Paris
- ✓ Travaux de réfection du pont RD69 à Nonville
- ✓ Duke Race à Nemours
- ✓ Championnat de France militaire de raid multisports à Nemours par le Ministère de l'intérieur

3.3. SENSIBILISATION SUITE A DES TRAVAUX IMPACTANTS ET SIGNALEMENTS

Lors des visites sur le terrain, lorsque nous observons des travaux réalisés sans évaluation des incidences Natura 2000 ou des dommages sur le site Natura 2000. D'autres dommages lui sont signalés par des riverains ou des élus.

L'OFB, la DDT et la DRIEE sont systématiquement informés.

En 2019, les dommages suivants ont été signalés :

- ✓ Brulage de la mégaphorbiaie à Nonville, Prés de la Coutière
- ✓ Rejet d'eau usées dans le Lunain à Cugny, La Genevraye
- ✓ Drainage, curage et busage à Nonville
- ✓ Remblai à Nanteau sur Lunain
- ✓ Pollution du Loing par la Sucrierie de Souppes sur Loing
- ✓ Pollution du Lunain à Lorrez le Bocage

4. AMELIORATION DES CONNAISSANCES

4.1. SUIVIS SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES

Trois actions principales ont été réalisées dans le cadre des suivis scientifiques et techniques du site :

- Suivi des populations d'agrion de Mercure (*Coenagrion mercuriale*)
- Suivi de la reproduction de la lamproie de Planer (*Lampetra planeri*) sur le Lunain ;
- Campagne de pêches électriques pour évaluer les populations des espèces piscicoles communautaires ;

L'ensemble des travaux est détaillé dans le document intitulé « Suivi 2019 des habitats et des espèces d'intérêt communautaire du site Natura 2000 FR1102005 « Rivières du Loing et du Lunain » (Fédération de Seine-et-Marne pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique, 2020). Il est téléchargeable via le site Internet dédié au site Natura 2000 « Rivières du Loing et du Lunain ».

4.1.1. Suivi d'une station d'agrion de Mercure (*Coenagrion mercuriale*)

Objectifs : Suivi des populations de l'agrion de Mercure (*Coenagrion mercuriale*)

Espèce concernée : agrion de Mercure (*Coenagrion mercuriale* – Code Natura 2000 : 1044).

Description des actions réalisées :

Les secteurs suivants ont été prospectés en 2019 :

Sur le Lunain :

- Secteur « les Grands Prés » à Nanteau-sur-Lunain/Treuzy-levelay – 1 site suivi
- Secteur « Prés de la Coutière » - 2 sites suivis
- Secteur « Prairie du Landy » - 4 sites suivis
- Secteur « rue de Lorrez à Paley » - 2 sites suivis

Sur le Loing :

- Prairie des Glandelles à La Madeleine-sur-Loing - 2 site suivi

Conclusions principales :

Deux secteurs abritent de très de belle population d'agrion de Mercure :

- La prairie du Landy à Nonville : le Lunain, rue de Chauville et le ru du Landy au lavoir. L'espèce est observée depuis 2018 suite à la mise en place de la fauche tardive de la végétation de berge.
- Le Lunain à Paley, Rue de Lorrez

En 2018, deux sites favorables l'agrion de Mercure ont été détruits par recalibrage du lit du Ru sur 2 m de large, l'un à Nanteau et l'autre à Paley. Le lit trop large pour le débit qui y transite, entraîne une stagnation et un réchauffement de l'eau. La végétation, support de ponte et de nourrissage est supprimée. En 2019, l'espèce n'a pu être observée sur le ruisseau à Paley et un seul individu a été observé à Nanteau.

Grace aux travaux d'élagage réalisé par l'exploitant agricole, sur le ruisseau, aux prés de la Coutière à Nonville. Un individu a pu être observé en 2019. Des travaux d'éclaircissement de la station, plus conséquents, devraient être menés par l'EPAGE du bassin du Loing.

Sur le Loing, au Moulin des Glandelles, la dernière observation de l'espèce date de 2016.

4.1.2. Campagne de suivi de la reproduction de la Lamproie de Planer (*Lampetra planeri*)

Espèce concernée : Lamproie de Planer (*Lampetra planeri* – Code Natura 2000 : 1096).

Objectif : Constater une reproduction effective de la Lamproie de Planer sur le site Natura 2000, grâce à l'observation de comportements reproducteurs d'individus adultes. Ces comportements sont la recherche d'un lieu propice à la reproduction par des individus nageant, le creusement d'un nid et la formation d'une « pelote d'individus » qui correspond à la phase active de copulation.

Description des actions réalisées : Tous les comportements ou indices de reproduction observés sont répertoriés. Le suivi de la reproduction des lamproies de Planer s'est déroulé sur une longue période du 18 mars au 3 mai 2019 pour être sûr de ne pas manquer les individus en reproduction à raison de deux passages par semaine, sur deux stations :

- ✓ Poursuite du suivi au petit Moulin à Paley
- ✓ Ajout d'une nouvelle station à Episy

Conclusions principales : il n'y a pas eu de traces reproduction observées en 2019 malgré des conditions favorables.

4.1.3. Campagne de pêches électriques

Objectif : Suivi de l'évolution des espèces piscicoles d'intérêt communautaire sur le site Natura 2000.

Espèces concernées : Chabot (*Cottus gobio* / *perifretum* – Code Natura 2000 : 1163) ; Lamproie de Planer (*Lampetra planeri* – Code Natura 2000 : 1096) ; Loche de rivière (*Cobitis taenia* – Code Natura 2000 : 1149) ; Bouvière (*Rhodeus amarus* – Code Natura 2000 : 1134).

Description des actions réalisées :

Les stations définies dans le cadre de l'élaboration du DOCOB ne font pas l'objet d'un suivi annuel. Il n'est pas nécessaire de prospecter les stations chaque année par pêche électrique, mais plutôt tous les deux ans. Ainsi quatre stations sont prospectées les années paires et les quatre autres les années impaires.

Du fait d'un très faible débit, la station LUNAI_3 habituellement suivi sur le bras droit du Lunain dans la propriété des captages d'Eau de Paris à Villeron a dû être remplacée par la station 4 du DOCOB qui se situe sur le bras gauche du Lunain.

Cette année, les stations suivies dans le cadre de Natura 2000 sur le Lunain sont :

- Station LUNAI_11 à Paley – aval Petit moulin
- Station LUNAI_4 à Captages Eau de Paris Villeron – Bras gauche

Cette année, les stations suivies dans le cadre de Natura 2000 sur le Loing sont :

- Station LOING_06 à Grez-sur-Loing – Aval Moulin de la Fosse
- Station LOING_07 à Montigny-sur-Loing / La Genevraye– La « baignade de Montigny »

Conclusions principales :

En 2019, les 4 espèces communautaires ont été capturées sur le site « rivières du Loing et du Lunain ».

Sur le Lunain :

A **Paley**, la densité de lamproie de Planer capturée remonte après plusieurs années de baisse. Cette remontée est peut-être due à l'abaissement du niveau du seuil qui est présent en aval de la station, dénoyant des habitats favorables à l'espèce. La station accueille une nombreuse population de chabot bien structurée. A noter, la présence de truitelles en 2019 sur la station, ce qui atteste de la reproduction de l'espèce.

A **Villeron**, la présence de la lamproie de Planer est confirmée, bien qu'en faible densité. Comme en 2010, les chabots capturés sont surtout des chabots de l'année. C'est un signe que l'espèce a du mal à se maintenir. La station est très linéaire. C'est un long plat courant. Elle manque de radiers de zones de radiers et de bancs de sédimentation.

Sur le Loing :

A **Grez sur Loing**, en aval du moulin de la Fosse, la richesse spécifique augmente, en 2019, après la baisse enregistrée, depuis 2015. Cette baisse était probablement due aux remblais qui ont été effectués sur les berges diminuant les habitats piscicoles de sous-berges et de racinaires. Depuis le début du suivi en 2011, les 4 espèces communautaires ont été inventoriées sur la station. La bouvière et le chabot ont été recensés à chaque suivi. La lamproie de Planer n'est pas recensé cette année, en 2019, alors qu'elle avait été capturée lors de 3 précédents suivis. La loche de rivière n'avait été capturée qu'en 2011 refait son apparition en 2019.

A **l'aval du moulin de Montigny**, les habitats de la station sont bien diversifiés. Ainsi, la bouvière, la loche de rivière et le chabot ont été recensés à chaque suivi depuis 2011. La lamproie de Planer, quant à elle, n'a été capturée sur la station qu'en 2013 et 2015.

4.2. PARTICIPATION AUX SUIVIS ECOLOGIQUES TIERS SUR LE SITE

4.2.1. Réseau Castor Ile de France

La présence du castor d'Europe en Ile de France a été confirmée en 2017 par l'ONCFS sur la rivière Essonne entre Le Malesherbois, à la limite du Loiret, et le sud de Corbeil-Essonnes. Protégé depuis 1968 au niveau national, le castor d'Europe continue donc à recoloniser le territoire après avoir quasiment disparu de France à la fin du XIXème siècle.

Le Loing est un secteur favorable pour cette espèce qui pourrait donc être présente sur le site Natura 2000. A ce titre nous participons aux réunions et prospections du réseau Castor en Ile de France.

4.2.2. Réseau de suivi RCS/RCO de l'OFB

Une station de suivi du réseau de surveillance (RCS) pour définir le bon état écologique du cours d'eau selon la Directive Cadre sur l'Eau se situe sur le Lunain à Nonville/Treuzy-Levelay, au niveau de la prairie de Nonville. Nous avons assisté à la pêche électrique effectuée par hydrosphère le 9 octobre 2019. 303 chabots et 1 lamproie de Planer ont été capturés. La richesse spécifique était de 13 individus. La note IPR est 15 soit un « bon état ».

Une deuxième station de suivi RCS a été inventoriée cette année par hydrosphère sur le Loing à Souppes sur Loing, le 18 septembre 2019. Cette station est située juste à l'aval de la station de suivi Natura 2000. La richesse spécifique était de 15 individus. La note IPR est 11,5 soit un « bon état ». Les 4 espèces communautaires ont été capturées.

5. VEILLE A LA COHERENCE DES POLITIQUES PUBLIQUES ET PROGRAMME D'ACTIONS SUR LE SITE

5.1. PARTENARIATS

Nous nous assurons de la cohérence des politiques publiques sur le site avec les enjeux Natura 2000.

La FDAAPPMA 77 est en contact régulier avec les collectivités et les acteurs du territoire (OFB, DDT, CG77, ...).

Les relations entre les principales structures intervenant sur le territoire ont été maintenues en routine sur le site Natura 2000 tout au long de l'année 2019. Il s'agit notamment de la communauté de commune Moret Seine et Loing, l'EPAGE du bassin du Loing, Eau de Paris, les AAPPMA.

5.2. LUTTE CONTRE LES ESPECES EXOTIQUES ENVAHISSANTES AVEC EAU DE PARIS

Eau de Paris avec l'appui de l'ANVL a organisé un chantier d'arrachage manuel de Balsamine de l'Himalaya (espèce végétale invasive) présente sur le Lunain au niveau de La Genevraye/Villemer sur le périmètre de captage de Villeron. Nous avons participé à cette journée d'arrachage le 2 juillet 2019.

5.3. L'EPAGE DU BASSIN DU LOING

Sur le Bassin versant du Loing, la compétence GEMAPI est exercée par l'Etablissement Public d'Aménagement et de Gestion des Eaux (EPAGE) du bassin du Loing, unique maître d'ouvrage sur l'ensemble du Bassin versant. Cette compétence lui permet d'engager des projets multifonctionnels à une échelle cohérente. L'EPAGE du bassin du Loing a été créé au 1^{er} Janvier 2019.

5.3.1. CTEC Contrat Territorial Eau et Climat

Nous sommes signataire du CTEC du bassin du Loing comme partenaire technique pour la période 2019-2024. Cet outil constitue le programme d'actions pluriannuel sur l'ensemble du Bassin versant du Loing.

Le Contrat Eau & Climat du bassin du Loing porté par l'EPAGE, définit les actions prioritaires à mettre en œuvre pour répondre aux enjeux du territoire dont les principaux sont cités ci-dessous :

- ✓ Restauration de la continuité écologique,
- ✓ Restauration hydromorphologique des cours d'eau,
- ✓ Gestion et préservation des Milieux Aquatiques et zones humides,
- ✓ Restauration des Zones d'Expansion de crues,
- ✓ Mise en œuvre d'actions d'adaptation au changement climatique,
- ✓ Connaissance du fonctionnement des écosystèmes,
- ✓ Animation pour la mise en œuvre des actions du CTEC,
- ✓ Sensibilisation et communication « Eau/Climat/Biodiversité » du grand public.

5.3.2. Comité de bassin

Nous sommes membres des comités de bassin du Loing aval et du Lunain. Ils permettent de discuter des projets en cours.

Nous avons assisté à deux comités de bassin sur chacune des rivières.

5.3.3. PAPI du Bassin du LOING

Nous faisons partie du comité de pilotage du PAPI d'intention du Bassin du Loing. (Programme d'Actions de Prévention des Inondation).

5.3.4. Programme d'entretien des rivières

L'EPAGE du bassin du Loing a repris l'entretien qui était assuré

- ✓ par le Syndicat du Loing (SMAGL)
- ✓ par la CCMLS sur le Lunain de Nanteau à Episy
- ✓ par le Syndicat du Haut Lunain sur le Lunain entre Paley et Lorrez-le-Bocage-Préaux

Nous suivons les travaux réalisés pour s'assurer de leur cohérence avec les enjeux Natura 2000.

5.3.5. Projet de restauration écologique

Nous participons aux politiques de rétablissement des continuités écologiques à plusieurs niveaux :

1. Sensibilisation du propriétaire
 - ✓ Moulin des Glandelles
2. Participation à l'émergence du projet
 - ✓ Ouvrage du Moulin de la Coutière à Nonville
 - ✓ Projet de suppression de seuils sur le Lunain à Paley
 - ✓ Suppression des chutes d'Episy
 - ✓ Projet sur le moulin de Nonville
 - ✓ Travaux de restauration hydromorphologique du Ru du Landy
3. Participation au projet, comité de pilotage de l'étude :
 - ✓ Ouvrages de la Pisciculture Gratereau à La Genevraye
 - ✓ Projet de rivière de contournement des ouvrages de Nemours sur le Loing
 - ✓ Equipement des ouvrages de Moret-sur-Loing.
4. Participation au comité de suivi des travaux
 - ✓ Travaux de restauration de l'île du Perthuis

5.3.6. Visite technique de l'EPAGE

Nous avons assisté à la journée technique organisé par l'EPAGE sur ses réalisations ou projets de restauration de continuité écologique, le 26 septembre 2019.

5.4. CREATION DE L'ENS DE NONVILLE ET DE L'ENS TREUZY-LEVELAY

Le conseil départemental accompagne les communes pour la création d'Espaces Naturels Sensibles communaux puis leur aménagement.

Nous avons participé à la phase de définition des périmètres proposées. Les enjeux Natura 2000 ont été présentés au comité de pilotage du 22 novembre 2019.

5.5. ASSOCIATION DES RIVERAINS DU RU DU LANDY

Le Ru du Landy se situe à Nonville. L'agrion de mercure y a été observé en 2016, le long du citystade.

Nous sommes en contact régulier avec l'association des riverains du Ru du Landy pour les conseiller sur les bonnes pratiques de gestion du Ru.

6. CONTRACTUALISATION ET GESTION DE L'HABITAT ET DES ESPECES

6.1. ACTUALISATION DE LA BASE DE DONNEES PROPRIETAIRES

La base de données propriétaires est mise à jour tout au long de l'année en fonction des contacts pris.

6.2. ACCOMPAGNEMENT DES ELUS, DES PROPRIETAIRES, DES EXPLOITANTS

Nous présentons les outils de contractualisation et donnons des conseils de gestion pour conserver et valoriser les espèces protégées mais aussi la biodiversité ordinaire du site lors de rendez-vous téléphoniques ou de rencontres. La plaquette de présentation est systématiquement remise.

Cette année, 12 échanges ont eu lieu.

6.3. ANIMATION DES CONTRATS NATURA 2000

6.3.1. Suivi de contrats Natura 2000 en cours

Deux contrats sont encours de suivi.

Tableau 1 : contrats Natura 2000 en cours

Bénéficiaire	Libellé	Mesures	Surface /Linéaire	Commune	Durée convention	Commentaire
Pronatura	Restauration et entretien d'une prairie maigre de fauche	N01Pi - Chantier lourd de restauration de milieux ouverts par débroussaillage	2,5 ha	Moret Loing Orvanne (Moret sur Loing)	2017 - 2021	Brulage des produits de coupe et non exportation des produits de fauche
		N04R - Gestion par une fauche d'entretien des milieux ouverts				
Privé	Restauration et entretien d'une mégaphorbiaie	N04R - Gestion par une fauche d'entretien des milieux ouverts	56m ²	Nanteau-sur-Lunain	2018-2020	
		N20P et R - Chantier d'élimination ou de limitation d'une espèce indésirable				

6.3.2. Contrats Natura 2000 en cours d'élaboration

Trois contrats sont en cours d'élaboration

Tableau 2 : Contrats Natura 2000 en cours d'élaboration

Bénéficiaire	Libellé	Commune
Commune Nanteau	Plantation de ripisylve	Nanteau-sur-Lunain
Privé	Plantation de ripisylve	Nonville
Commune Nonville	Fauche d'entretien de la mégaphorbiaie avec exportation	Nonville

6.3.3. Proposition de Contrats Natura 2000 sans suite

Trois propositions de contrats n'ont pas donné suite.

Tableau 3 : Contrats Natura 2000 sans suite

Bénéficiaire	Mesures	Commune	Commentaire
Privé	Plantation de ripisylve	Nonville	le propriétaire a décidé de laisser pousser la végétation de façon spontanée
Commune Nemours	Reconversion de peupleraie en boisement alluvial	Nemours	le propriétaire a réalisé les travaux avec le concours financier de l'AESN
Privé	Plantation de ripisylve	Moret Loing Orvanne (Moret sur loing)	le propriétaire a souhaité renforcer ses berges par un tressage de saule

6.4. ANIMATION DES MAEC

Un PAEC (Projet Agro-Environnemental et Climatique) sur le territoire Loing-Lunain a été déposé pour une durée de 3 ans (2016-2018).

Ce PAEC s'inscrit dans la mise en œuvre du Document d'Objectifs du site Natura 2000 « Rivières du Loing et du Lunain ». Il a donc pour objectif de permettre une évolution des pratiques agricoles vers une meilleure prise en compte de la biodiversité et de ses éléments patrimoniaux en proposant des Mesures Agro-Environnementales et Climatiques (MAEC) aux exploitants dont les îlots déclarés à la PAC sont adjacents au site Natura 2000. Cette animation des MAEC est réalisée par les prestataires techniques mandatés par la Communauté de communes Moret-Seine-et-Loing, structure animatrice du site Natura 2000 « Rivières du Loing et du Lunain ». La Fédération de Seine-et-Marne pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique est missionnée pour la mise en œuvre du PAEC. 13 mesures sont proposées.

Tableau 4 : Liste des MAEC proposées à la contractualisation.

NOM DU CONTRAT
Création et entretien d'un couvert herbacé sans fertilisation avec ajustement de la pression de pâturage
Création et entretien de couvert herbacé sans fertilisation avec retard de fauche au 31 juillet.
Création et entretien d'un couvert d'intérêt faunistique et floristique
Création et entretien de zone refuges pour la faune
Amélioration d'un couvert déclaré au titre du gel
Entretien des ripisylves
Entretien d'arbres isolés ou en alignement
Entretien de haies

NOM DU CONTRAT
Entretien de bosquets
Restauration et/ou entretien des mares et de plans d'eau
Entretien d'un couvert herbacé sans fertilisation avec ajustement de la pression de pâturage
Entretien d'un couvert herbacé sans fertilisation avec retard de fauche au 31 juillet
Gestion des milieux humides et absence de fertilisation

Eau de Paris mène des actions de préservation de la ressource notamment au travers de Projets Agro-Environnementaux et Climatiques, sur le territoire de la vallée du Lunain, le PAEC « Aire d'alimentation des sources de Villeron et Villemer ». Il se superpose en partie au PAEC « Rivières du Loing et du Lunain ». Un partenariat de coordination s'est établi.

Aucun engagement n'a été contractualisé en 2019.

Les MAEC ont été proposées à 2 agriculteurs rencontrés.

6.5. ANIMATION DE LA CHARTE NATURA 2000

Il y a eu un suivi de chartes signées :

Eau de Paris/Commune MLO/AAPPMA la truite de Moret – Site d'Episy : Les engagements de la charte ont été expliqués à l'AAPPAMA « La truite de Moret » qui possède une convention de mise à disposition de berges pour la pêche

Les chartes ont été proposées aux propriétaires rencontrés. Il n'y a pas de nouvelle émergence pour 2019.

Les chartes Natura 2000 de le FDAAPPMA77 ont été renouvelés pour 5 ans sur le Lunain à Episy et sur le Loing à Moncourt-Fromonville.

6.6. ANIMATION DES AUTRES CONTRATS

Ce paragraphe concerne les différentes actions réalisées via d'autres outils que ceux spécifiques à Natura 2000 : Contrat de rivière, financement des collectivités, projets Leader, Life, etc...

6.6.1. Projet de Restauration de la continuité écologique et entretien de la ripisylve Prés de la Coutière à Nonville en faveur de l'agrion de Mercure

Une note a été établie pour l'EPAGE du Bassin du Loing pour :

- Améliorer la continuité écologique sur le secteur
- Entretien de la ripisylve pour limiter l'ombrage sur un ruisseau en faveur de l'agrion de Mercure

L'EPAGE du Bassin du Loing possède la compétence de gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations (GEMAPI) sur l'ensemble du Bassin Versant du Lunain.

Dans ce cadre, il porte les études et travaux de restauration du milieu aquatique.

Le projet présenté en comité de bassin le 3 décembre 2019 a reçu un avis favorable.

6.6.2. Projet de restauration écologique du Lunain à Episy

Nous travaillons depuis 2017 à faire émerger un projet de restauration du Lunain à Episy. Le barrage d'Episy sur le Lunain constitue le premier « verrou » à la continuité écologique, à 200 mètres linéaires de la confluence avec le Loing. Ces ouvrages impactent la qualité des habitats sur 800 ml.

Sur nos conseils, Eau de Paris pris la décision en concertation avec la commune de Moret Loing et Orvanne et l'AAPPMA du secteur de conserver la vanne du barrage d'Episy ouverte toute l'année pour restaurer le transit sédimentaire depuis 2017.

Ainsi, les habitats pour le chabot et la lamproie de Planer sont passé en « bon état de conservation » sur près de 800 mètres.

Cette année, une rencontre a eu lieu avec l'EPAGE du Bassin du Loing, structure GEMAPI, et Eau de Paris, propriétaire du site, pour proposer une restauration de la continuité écologique complète de site.

6.6.3. Suppression de barrage à Paley et Nanteau-sur-Lunain

Une quinzaine de seuil ont été construits dans les années 90 pour dynamiser les habitats de la rivière. Malheureusement, ils provoquent un effet barrage qui détruit les habitats piscicoles et empêche tout franchissement par les poissons.

L'un des seuils a été démonté de moitié manuellement sur la station de suivi Natura 2000 de Paley. Les pêches électriques de 2019 ont montré l'efficacité de l'opération.

Le projet est un démontage des seuils en repositionnant les blocs pour diversifier les habitats piscicoles.

Une visite de terrain a été effectuée avec l'EPAGE en avril 2019.

7. GESTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIERE ET ANIMATION DE LA GOUVERNANCE DU SITE

7.1. ORGANISATION DE LA GOUVERNANCE DU SITE

7.1.1. Organisation de réunion du comité de pilotage

Le Comité de pilotage du site Natura 2000 s'est tenu le 28 juin 2019 à la communauté de communes Moret Seine et Loing à Moret sur Loing.

Une présentation des actions menées en 2019 et les perspectives 2020 a été effectuée. Elle a été suivie d'échanges entre les différents acteurs.

Une visite sur le terrain a été organisée.

Un compte-rendu de réunion a été rédigé.

Il est évoqué la possibilité d'étendre le site « Rivières du Loing et du Lunain » aux milieux humides de la vallée pour y intégrer des boisements alluviaux, des mégaphorbiaies ou des bras de rivières, habitats d'espèces pour les espèces piscicoles et la mulette épaisse ou des ruisselets habitats d'espèces pour l'Agrion de Mercure. Des exemples ont été montrés.

Une première étape serait une étude de caractérisation des habitats d'intérêt communautaire menée par le Conservatoire Botanique National du Bassin Parisien (CBNBP).

7.1.2. Animation de groupes de travail

Au cours de cette année 2018, l'animation de groupes de travail n'a pas été nécessaire.

7.1.3. Réunions ou rencontres avec les services de l'état

Les services de l'Etat ont été tenus informés de l'animation du site tout au long de l'année, grâce à des rencontres ou des échanges réguliers, par téléphone et emails.

Une journée de visite du site Natura 2000 a été organisée pour la DRIEE et la DDT77, le 4 avril 2019.

Une réunion de cadrage pour l'année 2020 a été organisée en fin d'année.

7.1.4. Rapportage des données Natura 2000

Les données sur le site ont été envoyées aux services d'états pour le rapportage à l'Europe.

7.2. GESTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIERE

Les missions liées à la gestion administrative et financière du site concernent :

- Le suivi de la constitution de la convention d'animation par la Communauté de communes,
- Le suivi du marché d'animation avec la CC2M, bons de commande et facturation
- Le suivi des activités d'animation avec notamment le suivi du temps de travail consacré à chacune d'entre elles,
- La réalisation du bilan d'animation pour 2018 : Bilan d'animation et rapport du suivi écologique du site

8. COMPLEMENTS OU MISE A JOUR DU DOCOB

Aucune mise à jour n'a été effectuée.

9. SYNTHÈSE

En 2019, le temps passé pour animer le site Natura 2000 a été de **96 jours**.

La répartition du temps de travail pour chaque mission assurée dans le cadre de l'animation du site Natura 2000 est décrite par le diagramme en secteurs suivant :

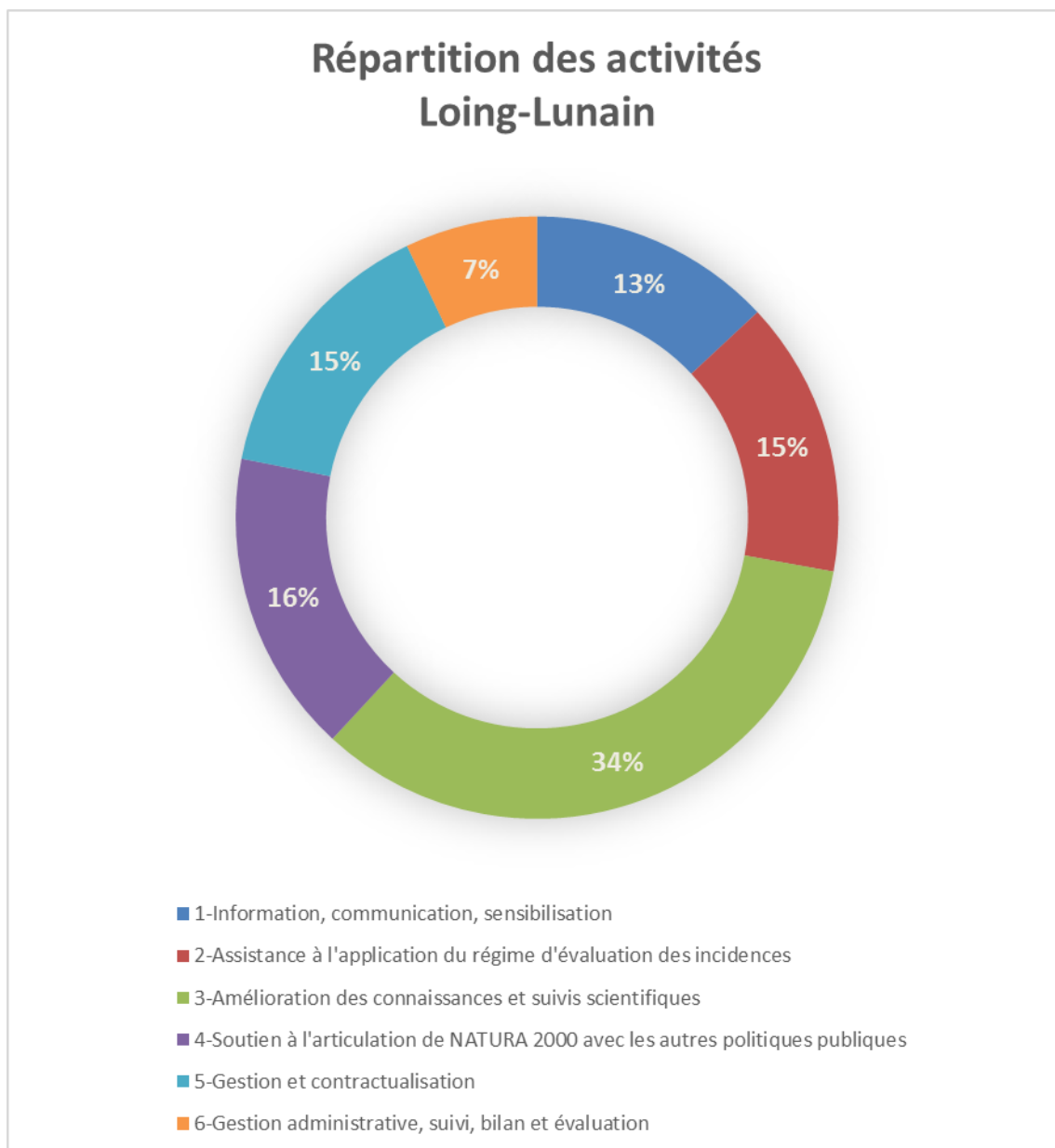


Figure 1 : Répartition des activités l'animation du site Natura 2000 « Rivières du Loing et du Lunain »

L'amélioration des connaissances du site est l'activité majoritaire (34%) principalement avec le suivi par pêche électrique des rivières.

Puis, les 4 autres activités ont une part équivalente d'environ 15% du temps.

La gestion administrative avec la rédaction des bilans prend 7% du temps.